

Association nationale suisse pour le suffrage féminin

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **12 (1924)**

Heft 179

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-258131>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.


Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

nique agricole; prévention du chômage dans l'agriculture; assurances sociales dans l'agriculture; travail de nuit des enfants et des jeunes gens dans l'agriculture; travail de nuit des femmes dans l'agriculture; protection avant et après l'accouchement des femmes employées dans l'agriculture; logement et couchage des travailleurs agricoles; repos hebdomadaire dans les établissements commerciaux) de la III^{me} Conférence sont d'un intérêt direct pour toutes les femmes préoccupées des problèmes sociaux. — La IV^{me} Conférence, enfin, a essentiellement adopté des amendements à la constitution de l'Organisation internationale du Travail et une Recommandation demandant de tenir le B. I. T. au courant de toutes informations concernant l'émigration et l'immigration; et il a été parlé ici même longuement des résultats de la V^{me} Conférence et de la Recommandation votée par elle quant à l'inspection du travail.

Ces quelques précisions montreront l'intérêt et l'utilité de l'Organisation Internationale du Travail. En effet, en dehors même des dispositions qui nous touchent spécialement et que nous avons eu souvent l'occasion de signaler ici et ailleurs (représentation des intérêts féminins par des femmes aux Conférences, proclamation du principe de l'égalité de salaires entre les deux sexes quand il y a égalité de travail, accès des femmes au même titre que les hommes à tous les postes du B. I. T., etc.), on se rendra compte par ce qui précède de combien de questions concernant directement nos préoccupations, l'Organisation Internationale du Travail est appelée à s'occuper; et en comprenant mieux son importance, on contribuera à lui assurer dans l'opinion publique la sympathie et l'appui auxquels elle a droit.



*Association Nationale Suisse
pour le Suffrage féminin*

Nouvelles des Sections.

GENÈVE. — Foule des grands jours à notre thé suffragiste du 14 janvier, si bien que de nombreuses personnes ont dû s'en retourner faute de place, malgré les prodiges d'aménagement de notre local en salle de conférence. C'est que le sujet à l'ordre du jour: *Quel programme d'économies nous annoncent les partis politiques?* était d'actualité dans la crise financière que traverse notre canton, et au début de la législature d'un Grand Conseil aux trois quarts renouvelé et élu justement sur la question financière. A l'exception du parti indépendant catholique, qui n'avait pas cru devoir répondre à notre invitation, les partis politiques avaient aimablement accepté de nous déléguer chacun un de leurs membres les plus compétents pour traiter ce sujet, et les exposés nourris et documentés de MM. Albert Picot (démocrate), Albert Naine (socialiste) et Chamay (économique) ont non seulement permis à l'auditoire de se renseigner exactement sur les divers moyens envisagés pour assainir nos finances, mais ont encore fait l'objet d'un échange de vues très animé et intéressant. Il était près de 11 heures quand a été offerte la traditionnelle tasse de thé, autour de laquelle se sont déroulées encore bien des discussions! Le succès de ces séances consacrées à des questions politiques de première actualité, traitées au-dessus des partis par des personnalités bien choisies, nous prouve qu'il y a là pour nos idées un moyen de propagande excellent, aussi bien qu'un effort très utile d'éducation civique féminine.

E. Gd.

NEUCHÂTEL. — S'inspirant des avis de M^{lle} Gerhard, une dizaine de membres de l'Union féministe pour le Suffrage se réunissent une fois par semaine pour étudier la législation concernant l'enfance: Code civil, loi sur l'organisation judiciaire, loi concernant la répression des délits commis par les mineurs, loi vaudoise sur la surveillance sanitaire des enfants placés hors du milieu familial, ainsi que l'excellente organisation zurichoise de la protection de l'enfance. Cette étude, entreprise sans idées préconçues, ouvre déjà des perspectives d'activité intéressantes, dont il y aura lieu de parler plus tard. — Le 17 décembre, M. Veillard a parlé, en conférence publique, à l'Aula de l'Université, des poisons à la mode:

morphine, cocaïne. Un public nombreux et sympathique a suivi avec le plus vif intérêt son exposé lucide et convaincant.

E. P.

Union des Femmes de Genève
22, rue Etienne-Dumont - GENÈVE

Judi 7 février à 16 h.: THÉ DE MEMBRES

« POUR NOS ENFANTS » (L'Ecole en plein air de Clairmont-sur-Sierre), film cinématographique avec causerie de M. Ch. Nogarède, ancien député.

Judi 14 février, à 20 h. 30

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'HIVER

Le local est ouvert tous les jours sauf le jeudi après-midi, de 9 h. à midi et de 14 h. à 18 h.

Pensionnat de jeunes filles "Tanneck"

GELTERKINDEN (Bâle-Camp.)

Commencement des cours: 1^{er} Mai 1924

Section littéraire

Section commerciale

Section ménagère

Prospectus par la direction

Foyers du Travail Féminin

RESTAURANTS POUR FEMMES

Confédération, 23

GENÈVE

Cours de Rive, 11

Repas simples à prix modérés - Coupons réduits pour abonnements

SALON - JOURNAUX

JEUX ÉDUCATIFS

de l'Institut J.-J. Rousseau

Prospectus sur demande

Rue Charles-Bonnet

GENÈVE

S. O. C.

Société de l'Ouvroir Coopératif

LAUSANNE

MANUFACTURE DE VÊTEMENTS

ET SOUS-VÊTEMENTS TRICOTÉS

en LAINE, SOIE ARTIFICIELLE, etc.

BAS, CHAUSSETTES, JAQUETTES, etc.

MAGASINS DE VENTE:

GENÈVE, Rue du Marché, 40.

BALE, Freiestrasse, 105.

LAUSANNE, Rue de Bourg, 26.

ZURICH, Sihlstrasse, 3.

NEUCHÂTEL, Faub. de l'Hôpital, 19

GENÈVE. — IMPRIMERIE PAUL RICHTER, RUE D'ALFRED-VINCENT, 10